



Sélection Santé Senior



COMPLEMENTAIRE SANTÉ DES SENIORS



5 AVANTAGES



SOUSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'À 90 ANS INCLUS

sans aucune formalité médicale



DURANT LA VIE DU CONTRAT

aucune limite d'âge



OPTION CAPITAL ACCIDENT

3 niveaux de capital accident disponibles pour toute formule



SUR LA COTISATION

en cas d'affiliation couple



AUCUN DÉLAI DE CARENCE

une protection dès le 1^{er} jour de l'adhésion

LES CONDITIONS

► Limite d'âge à la souscription :

- de 55 à 90 ans pour les formules 1 à 5
- de 55 à 85 ans pour la formule 6
- de 18 à 75 ans pour l'option Capital Accident (toute formule)

► Date d'effet du contrat : au plus tôt à compter de la date de souscription

LA TARIFICATION

► 5 zones géographiques :

- zone 1 : tarif de base
- zone 2 : 10 % de réduction
- zone 3 : 15 % de réduction
- zone 4 : 20 % de réduction
- zone 5 : 25 % de réduction

► Tarification à l'âge atteint

► Tarification en âge par âge

► Réductions (hors option Capital Accident)

- 5 % pour un couple
- 10 % pour les TNS/régime agricole
- 30 % pour le régime Alsace-Moselle

► Option Capital Accident :

tarification Solo/Couple/Famille

LES GARANTIES

► 6 formules conformes au contrat responsable

► 3 niveaux de renforts optionnels (à partir de la formule 2)

- dentaire/optique/appareillage/prévention bien-être

► Bonus consommation responsable

- en optique et dentaire
- dentaire : majoration du remboursement des prothèses dentaires la deuxième année, si pas de consommation l'année précédente
- optique : majoration du forfait optique la 3^e année, si pas de consommation les 2 années précédentes

► Option Capital Accident (quelle que soit la formule)

- 3 niveaux de capital : 20 000 €, 40 000 €, 60 000 €
- versement en cas de décès ou de PTIA

► Services inclus

- assistance
- protection juridique médicale

LES COMMISSIONS

► Commission d'acquisition précomptée et escomptée

- Reprise de commission sur 18 mois :
 - radiation entre 0 et 6 mois : 100 %
 - radiation entre 7 et 12 mois : 60 %
 - radiation entre 13 et 18 mois : 30 %

Option Capital Accident

► Commission d'acquisition précomptée et escomptée

► Reprise de commission sur 12 mois :

- radiation entre 0 et 6 mois : 100 %
- radiation entre 7 et 12 mois : 50 %

LA GESTION

► Télétransmission

- avec la CPAM (caisse primaire d'assurance maladie), la MSA, la RSA - (ram gameX) TNS, la FMP CAMPI ainsi que les principales caisses

► En collaboration avec notre partenaire Carte Blanche

- accès à un réseau de plus de 141 000 professionnels de santé
- un réseau de 10 000 opticiens conseil
- tiers-payant

LES SPÉCIFICITÉS DU CONTRAT

► Effet différé : 12 mois maximum

► Maintien du tarif à la souscription quelle que soit la date d'effet du contrat

► Modification des garanties

- pour la formule : à chaque échéance principale sous réserve d'en effectuer la demande au moins 2 mois avant
- pour les renforts : possibilité de souscrire un renfort en cours d'adhésion avec un délai d'attente de 3 mois

Rejoignez nous !

